



COMPTE RENDU du CTL du 2 mai 2017 (1ere convocation 24 avril 2017)

Après lecture de la liminaire intersyndicale, Mr Saillard se justifie en prétendant n'appliquer que les directives de Mr Parent concernant les nouvelles règles des instances du dialogue Social. Les représentants de Solidaires finances Publiques lui rappellent notre volonté d'exercer nos mandats dans des conditions normales. On ne change pas les règles du jeu en cours de match. SOLIDAIRES Finances Publiques 54 n'est pas adepte du boycott des réunions de dialogue social (CTL, CAPL, CHS-CT ou CDAS) à l'exception pour des raisons de fond des CTL 'emplois'. Nous sommes attachés à ce dialogue. La volonté de débattre et faire remonter vos préoccupations est notre priorité. Mais pas à n'importe quel prix !

Les attaques contre la représentativité syndicale et les droits des représentants des personnels n'ont de cesse de s'accélérer à tous les niveaux, Fonction Publique, Ministère et DGFIP. La dernière en date : un nouveau règlement intérieur des instances locales qui limite la présence des suppléants et diminue le temps de préparation de ces réunions. Ce temps est nécessaire pour la lecture, l'appréhension des documents administratifs mais aussi pour recueillir les informations auprès des collègues, notamment pour la préparation des dossiers de recours ou de liste d'aptitude.

Dans ces conditions, nous refusons de céder à cette mascarade imposée par la Direction Générale et par conséquent nous refuserons de siéger à toutes les instances de CTL en première convocation avec l'intersyndicale.

Bilan Campagne IR 2016 :

Une nouvelle fois, toute la Direction et surtout tous les services étaient sur le pont pour assurer la réussite de cette campagne, vitrine de notre administration : les contrôleurs stagiaires, les services civiques ainsi que les crédits d'auxiliaires ont été déployés pendant la campagne IR 2016 !!!

BRAVO ! Bravo à tous nos collègues de SIP, de trésoreries et tous les autres services «soutiens» qui ont rempli une nouvelle fois leurs missions jouant de leur engagement, de leur conscience professionnelle et de leur sens du devoir pour rendre un service public de qualité à nos usagers. Le contexte de certains SIP fermés 2 demi-journées par semaine, une campagne raccourcie de 4 jours, l'obligation de déclarer en ligne (RFR > 40 000 €).

La direction se vante d'une baisse de réception dans nos services, moins **15 %** de 2015 à 2016. Mais c'est bien connu, on peut facilement faire dire ce que l'on veut aux chiffres..

Par contre, le nombre de démarches en ligne traitées par e-contacts augmentent de plus de **180 % !!!** (passant de 1200 en 2015 à 3338 en 2016)

Accueil sur rendez-vous.

Cette application sera généralisée dans le département à compter du 1^{er} juin.

Cependant, ne vous inquiétez pas, les chefs veillent sur vos rendez-vous pour les questions

complexes, bien entendu. Ils conservent toute latitude d'appliquer ou non cette directive. En attendant l'entrée en scène du CIS (Centre Impôt Services) ou des centres de contacts ? A propos de questions complexes, voici un bel exemple des effets néfastes des mesures de restructurations élaborées par nos « hommes modernes ». A Vandoeuvre, avec la disparition de la cellule CSP, ces collègues ne sont plus là pour répondre aux questions complexes . Et comme il n'y a plus de Chef de Service Expert sur site, c'est la rue de « Khel est celui qui sait répondre ».

Préparation de la campagne IR 2017

Nous avons encore une fois souligné le fait que les agents mobilisés experts en fiscalité se transforment de plus en plus en techniciens d'assistance informatique et de communications alors même que l'espace personnel des contribuables a connu une panne en pleine période de campagne.

En 2004, avec la DPR (déclaration pré remplie) :

« **Il fallait traquer la lourdeur et rechercher la simplification** » dixit la DG d'antan.

En 2017, avec la 2042 RICR (Réduction d'Impôt, Crédit d'Impôt) :

« **Il faut traquer la simplification et rechercher la lourdeur.** » dixit la DG moderne.

En effet les usagers sont noyés sous ces nouvelles contraintes et ce n'est pas la communication de la DG et de la direction locale qui leur maintient la tête hors de l'eau.

Pour preuve référez-vous à l'article édulcoré de l'Est Républicain du vendredi 5 mai 2017.

D'ailleurs, nous recherchons encore dans cet article une information concernant l'obligation de fournir un RIB. Cette dernière vis à vis des agents provoque à l'accueil physique et téléphonique, nombre de conflits et d'insultes de personnes refusant de communiquer leur compte bancaire.

Pour preuve, une augmentation significative des fiches de signalements.

Enfin, les agents qui se sont consacrés à la mise à jour des locaux avec les numéros invariants pour les bailleurs sociaux seront très contents d'apprendre que ce travail supplémentaire et chronophage n'a pas été exploité.

Mais ne vous inquiétez pas l'expert informatique de la direction nous assure que l'informatique ne perd rien, elle stocke !!

Le libéralisme Sauvage invente les « stocks-options gratuites ».

Arrêté portant sur la désignation des comptables SPF-E pour le recouvrement des créances Service de Publicité Foncière Enregistrement.

Dans la continuité de la création des SPF-E au niveau départemental de Nancy, et dans l'attente d'avoir une application adaptée et fonctionnant dans ce but, les recouvrements de certaines créances resteront de la responsabilité du SIE Nancy Est.

Une fois encore, même si le rapprochement des métiers de la publicité foncière et de l'enregistrement peuvent paraître logique d'une vision patrimoniale, la DGFIP et la DDFIP dans leur empressement de bien faire ont, une nouvelle fois, mis la « charrue avant les boeufs » !!!

Le SPF-E de Nancy essuie les plâtres d'une mise en place approximative mais avec le soutien le plus complet de la DG... Mais l'application FIDJI avec son module Enregistrement est toujours en pleine évolution. De plus, un ralentissement applicatif plus que retentissant atteint tous les SPF et SPF-E qui basculent progressivement sur serveur national ! Serait-ce pour soumettre chaque SPF à des retards équivalents d'enregistrement dans l'unique but de fusions prochaines et programmées...et reportées au 1^{er} janvier 2019.

Comme nous l'avons souvent dénoncé et annoncé la fusion des SPF de Toul et Lunéville sont reportées aux calendres grecques. Nos collègues se retrouvent donc pendant 3 ans sans chefs de service car les postes ont été gelés .

Les élus de SOLIDAIRES Finances Publiques 54 défendent depuis le début l'intérêt de toutes les missions, la proximité nécessaire pour l'usager et demandent des moyens pour ces services. Ils informent et dénoncent chaque fois que nécessaire la dégradation des conditions de travail de nos collègues.

Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de politique immobilière de l'état

Notre cher expert, sur une petite musique de chambre ou dite petite musique de Zimmer, nous expose que les évaluateurs domaniaux devaient être sauvés car ils fournissaient un travail de non qualité. « Ben voyons ». Donc ce serait grâce à une suppression de 111 postes d'évaluateurs domaniaux, que ceux-ci seraient mieux organisés et pourraient mieux travailler. Notre expert est surpris qu'il y ait des discordances d'évaluation foncière entre Nancy et Mayotte!

Alors chers collègues évaluateurs, oubliez vos directives des directeurs d'antan, pour adopter celles des hommes prétendus modernes qui ont sauvé la planète « domaine » pour la sacrifier à la planète privée. Nous avons souligné que les agents des Domaines ont réussi par leur implication, par leur engagement, à faire face pendant ces 10 dernières années aux enjeux accrus d'une mission cruciale de service public, à l'accroissement des charges sans aucun moyen supplémentaire. Ils ont du et doivent encore subir l'aveuglement d'une Direction Générale qui multiplie les erreurs stratégiques, et le mépris à leur égard.

Sur la forme, et bien que cela relevait sans le moindre doute d'une obligation pour l'administration en vertu de l'article 57 du règlement intérieur des CHSCT, celle-ci n'a pas consulté les CHSCT en amont du projet important que constitue cette réorganisation des services et des missions domaniales. Solidaires Finances Publiques lui a pourtant rappelé cette obligation dès le premier groupe de travail sur le sujet. La DGFIP est passé outre, en faisant fi du droit et au mépris des agents

Vos élus ont demandé que ces deux derniers points à l'ordre du jour soient soumis à l'avis d'un prochain CHSCT, avec rajout du transfert de la BRF à la BNIC, dossiers d'impact à l'appui.

EDR. Equipe de renfort pour les CR (Compte Rendu)

Nouveauté : dorénavant, deux comptes rendus seront établis, l'un fait par l'agent EDR et l'autre par le chef de service concerné. Peut-on appeler cela une nouvelle mesure de simplification ?

Questions diverses

Vos élus ont demandé la présentation au prochain CTL de Rialto Mémo(contrôle fiscal) et de l'application Angélis (comptabilité de la Gestion des patrimoines privés)

Les ZUS ça prend du temps, l'administration après avoir pris son tempo semble réagir.

En effet, plus de 50 collègues concernés par cette affaire ont fait un recours auprès du Ministre. Ce qui a boosté la vieille dame.

Dernière nouvelle, ce message du service Ressource Humaine :

ZUS : nous vous confirmons que les dossiers ont bien été traités au cours de ce 1er semestre.

Les situations examinées remontent jusque 2009, voire 2008 dans certains cas, et comme prévu dans la note de campagne.

L'élément supplémentaire que nous pouvons apporter est que les incidences pécuniaires devraient être visibles pour les agents concernés sur le bulletin de salaire du mois de mai. Les rappels peuvent être très importants. Un courrier d'information sera adressé à chaque agent concerné. Nous offrons à nos hommes modernes le soin de réfléchir à cette pensée.

« L'expérience est une lanterne que l'on porte sur le dos et qui n'éclaire que le chemin parcouru » Confucius